

Table des matières

Bourses doctorales du CRSH 2024-2025	2
Bourses doctorales du CRSNG 2024-2025	3
Bourses IRSC Doctorat 2024-2025	4

Bourses doctorales du CRSH 2024-2025

ORGANISME :	Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)
VALEUR ET DURÉE :	<ul style="list-style-type: none"> Bourses d'études supérieures du Canada au doctorat (BESC D) : 35 000 \$/année – 36 mois. Bourses de doctorat du CRSH (CRSH D) : 20 000 \$/année — 12, 24, 36 ou 48 mois.
CLIENTÈLE VISÉE :	<ul style="list-style-type: none"> Citoyennes, citoyens canadiens ou résidentes, résidents permanents du Canada ou être une personne protégée en vertu du paragraphe 95(2) de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés du Canada</i> à la date limite de présentation de la demande. Étudiantes, étudiants inscrit(e)s ou ayant prévu de s'inscrire à un programme de doctorat ou à un programme combiné de maîtrise et de doctorat en recherche dans le domaine des sciences humaines.
DATE LIMITE POUR LES ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS :	<p>Les dossiers de candidature doivent être soumis aux unitésⁱ académiques (départements ou facultés qui gèrent le programme de doctorat visé par la bourse).</p> <p>La date limite est le 20 septembre 2023.</p>
DATE LIMITE POUR LES UNITÉS :	La date limite pour transmettre les dossiers de candidatures aux ESP est le 6 octobre 2023 à 17 h.
PROJET DE RECHERCHE :	Le choix de l'organisme subventionnaire visé par votre demande de bourse doit être fait en fonction du projet de recherche. Consulter ce site afin de faire le choix approprié.
PRÉSENTER UNE DEMANDE ET TRANSMETTRE DES CANDIDATURES	
Document à l'intention des candidates, candidats	<p>CRUCIAL : lire <i>AVEC ATTENTION</i> toute la documentation <i>AVANT</i> de procéder à la mise en candidature.</p> <ul style="list-style-type: none"> Guide procédural à l'intention des personnes candidates Liste de vérification
Document à l'intention des unités	<ul style="list-style-type: none"> Guide procédural à l'intention des unités Liste des personnes candidates
Document à l'intention des personnes répondantes	<ul style="list-style-type: none"> Guide procédural à l'intention des personnes répondantes
IMPORTANT : À faire en premier (candidates, candidats)	<p>Commander de nouveaux relevés de notes officiels et les attestations d'inscription auprès du Bureau du registraire de l'UdeM. Vos relevés de notes officiels et récents (avec sceau et signature du registraire) doivent faire état de tous vos résultats académiques <u>dans le cadre de ce concours et démontrer que vous êtes actuellement inscrite, inscrit au trimestre d'A23</u>. Il est à noter que les notes du trimestre de E23 ne sont pas disponibles avant le 1^{er} septembre. L'échelle de notation (le verso du relevé de notes) doit aussi être jointe au relevé de notes. Également, assurez-vous d'être inscrite, inscrit au trimestre d'automne 2023 avant de passer la commande au Bureau du registraire de l'UdeM. Voir auprès de votre TGDE pour la procédure d'inscription. Une attestation d'études officielle et récente (sceau et signature du registraire) pourrait être requise pour observer votre inscription au trimestre d'A23. Prévoir entre 4 et 15 jours pour la réception des documents officiels par courrier régulier.</p> <p>Demander à 2 personnes répondantes si elles acceptent de vous fournir une recommandation.</p> <p><i>Voir point 2.4 du document à l'intention des candidates, candidats</i></p>
Informations supplémentaires	<p>Monsieur Stéphane Nadeau Études supérieures et postdoctorales – Bureau des bourses esp-bourses@esp.umontreal.ca 514-343-6111 #1524</p>

ⁱ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

Bourses doctorales du CRSNG 2024-2025

ORGANISME :	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)
VALEUR ET DURÉE :	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses d'études supérieures du Canada au doctorat (BESC D) : 35 000 \$/ année – 36 mois. • Bourses d'études supérieures au doctorat (ES D) : 21 000 \$ / année – 36 mois.
CLIENTÈLE VISÉE :	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyennes, citoyens canadiens ou résidentes, résidents permanents du Canada ou être une personne protégée en vertu du paragraphe 95(2) de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés du Canada</i> à la date limite de présentation de la demande. • Étudiantes, étudiants inscrit(e)s ou ayant prévu de s'inscrire à un programme de doctorat ou à un programme combiné de maîtrise et de doctorat en recherche dans le domaine des sciences naturelles et en génie.
DATE LIMITE POUR LES ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS :	<p>Les dossiers de candidature doivent être soumis aux unités^s académiques (départements ou facultés qui gèrent le programme de doctorat visé par la bourse).</p> <p>La date limite est le 20 septembre 2023</p>
DATE LIMITE POUR LES UNITÉS :	La date limite pour transmettre les dossiers de candidatures aux ESP est le 6 octobre 2023 à 17 h.
DOMAINES D'ÉTUDES :	Le choix de l'organisme subventionnaire visé par votre demande de bourse doit être fait en fonction du projet de recherche. Consulter ce site afin de faire le choix approprié.
PRÉSENTER UNE DEMANDE ET RECOMMANDER DES CANDIDATURES	
Document à l'intention des candidates, candidats	<ul style="list-style-type: none"> • Guide procédural à l'intention des personnes candidates • Liste de vérification de la candidature
Document à l'intention des unités	<ul style="list-style-type: none"> • Guide procédural à l'intention des unités • Liste des personnes candidates
Autres documents	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de sélection
IMPORTANT : À faire en premier	<p>Commander de nouveaux relevés de notes officiels et les attestations d'inscription auprès du Bureau du registraire de l'UdeM. Vos relevés de notes officiels et récents (avec sceau et signature du registraire) doivent faire <u>état de tous vos résultats académiques dans le cadre de ce concours et démontrer que vous êtes actuellement inscrite, inscrit au trimestre d'A23</u>. Il est à noter que les notes du trimestre de E23 ne sont pas disponibles avant le 1^{er} septembre. L'échelle de notation (le verso du relevé de notes) doit aussi être jointe au relevé de notes. Également, assurez-vous d'être inscrite, inscrit au trimestre d'automne 2023 avant de passer la commande au Bureau du registraire de l'UdeM. Voir auprès de votre TGDE pour la procédure d'inscription. Une attestation d'études officielle et récente (sceau et signature du registraire) pourrait être requise pour observer votre inscription au trimestre d'A23. Prévoir entre 4 et 15 jours pour la réception des documents officiels par courrier régulier.</p> <p>Demander à 2 personnes répondantes si elles acceptent de vous fournir une recommandation.</p> <p><i>Voir point 2.4 du document à l'intention des candidates, candidats</i></p>
Informations supplémentaires	<p>Madame Nathalie Bélanger Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales – Bureau des bourses esp-bourses@esp.umontreal.ca 514-343-6111 #1546</p>

ⁱ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

Bourses IRSC Doctorat 2024-2025

ORGANISME :	Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
VALEUR ET DURÉE :	<ul style="list-style-type: none"> • 35 000 \$ par an pour 36 mois
CLIENTÈLE VISÉE :	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyennes, citoyens canadiens ou résidentes, résidents permanents du Canada ou être une personne protégée en vertu du paragraphe 95(2) de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés du Canada</i> à la date limite de présentation de la demande. • Étudiantes, étudiants inscrit(e)s ou ayant prévu de s'inscrire à un programme de doctorat ou à un programme combiné de maîtrise et de doctorat en recherche dans le domaine des sciences de la santé.
DATE LIMITE POUR LES ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS :	<p>Les dossiers de candidature doivent être soumis aux unitésⁱ académiques (départements ou facultés qui gèrent le programme de doctorat visé par la bourse).</p> <p>La date limite est le 20 septembre 2023.</p>
DATE LIMITE POUR LES UNITÉS :	La date limite pour transmettre les dossiers de candidatures aux ESP est le 6 octobre 2023 à 17 h.
PROJET DE RECHERCHE :	Le choix de l'organisme subventionnaire visé par votre demande de bourse doit être fait en fonction du projet de recherche. Consulter ce site afin de faire le choix approprié.
PRÉSENTER UNE DEMANDE ET TRANSMETTRE DES CANDIDATURES	
Document à l'intention des candidates, candidats	<p>CRUCIAL : lire AVEC ATTENTION toute la documentation AVANT de procéder < la mise en candidature.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide procédural à l'intention des personnes candidates • Liste de vérification
Document à l'intention des unités	<ul style="list-style-type: none"> • Guide procédural à l'intention des unités • Liste des personnes candidates
IMPORTANT : À faire en premier (candidates, candidats)	<p>Commander de nouveaux relevés de notes officiels et les attestations d'inscription auprès du Bureau du registraire de l'UdeM. Vos relevés de notes officiels et récents (avec sceau et signature du registraire) doivent faire <u>état de tous vos résultats académiques dans le cadre de ce concours et démontrer que vous êtes actuellement inscrite, inscrit au trimestre d'automne 2023</u>. Il est à noter que les notes du trimestre d'été 2023 ne sont pas disponibles avant le 1^{er} septembre. L'échelle d'annotation (le verso du relevé de notes) doit aussi être jointe au relevé de notes. Également, assurez-vous d'être inscrite, inscrit au trimestre d'automne 2023 avant de passer la commande au Bureau du registraire de l'UdeM. Voir auprès de votre TGDE pour la procédure d'inscription. Une attestation d'études officielle et récente (sceau et signature du registraire) pourrait être requise pour observer votre inscription au trimestre d'automne 2023. Prévoir entre 4 et 15 jours pour la réception des documents officiels par courrier régulier.</p>

	Demander à deux personnes répondantes si elles acceptent de vous fournir une recommandation. <i>Voir point 2.3 du document à l'intention des candidates, candidats</i>
Informations supplémentaires	Régis Harvey Études supérieures et postdoctorales – Bureau des bourses esp-bourses@esp.umontreal.ca 514-343-6111 #37363

ⁱ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.